Commune de Lunery

**Mairie**
Place Jacques Georges
18400 Lunery
02 48 23 14 20
mairie@lunery.fr
**www.lunery.fr**

**COMMUNE DE LUNERY**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2023**

**DÉLIBÉRATION N° 20230315-11B**

**L'an deux mil vingt-trois et le quinze mars à dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de LUNERY, régulièrement convoqué le dix mars 2023, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Sylvain JOLY, Maire.**

**Présents :**

M LABED Patrick, Mme CHAMAILLARD Lucie, M. PASQUET Bruno, M. HÉNAULT Bertrand, **Adjoints**

Mme TRIDON CANTAYRE Brigitte, M. TORREZ Thierry, Mme PIAT Ilda,
M DA COSTA Philippe, Mme PAVIOT Alexandra, Mme FAUSSARD (THOMAZIC) Sabrina,
M. CHAMAILLARD Stéphane, M. SCULFORT Romain, M. CAMENEN Erwan,
Mme SALVANT Mathilde, **Conseillers municipaux.**

**Membres Représentés :**

Madame BOULASSIER (HERHEL) Bénédicte a donné procuration à Madame PAVIOT Alexandra
Monsieur DA SILVA Daniel a donné procuration à Monsieur TORREZ Thierry
Madame FLAUX BARBILLAT Claire a donné procuration à Monsieur LABED Patrick

**Membre Absent**

Monsieur KORCZEWSKI Lucien

Secrétaire : Madame SALVANT Mathilde

| | | | |
|---|---|---|---|
| Nombre de membres en exercice : | 19 | Votes Pour : | 15 |
| Nombre de membres présents : | 15 | Votes Contre : | 0 |
| Nombre de suffrages exprimés : | 15 | Abstentions : | 3 |

**REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N° 20230315-11 DU 15 MARS 2023 SUITE À ERREUR MATÉRIELLE**

**DÉLIBÉRATION SUR L'IMPLANTATION D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA COMMUNE DE LUNERY :**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

La Société SOLVEO ENERGIES envisage d'implanter sur le territoire de la commune un parc photovoltaïque situé au lieu-dit « Les vignes ». Pour ce faire, elle doit procéder à l'ensemble des études de faisabilité et de conception nécessaires pour déterminer la possibilité de réaliser le projet, y compris les équipements nécessaires à la production d'électricité à partir de l'énergie solaire et à son raccordement au réseau électrique, en fonction des contraintes environnementales et techniques du territoire communal concerné.

Dans ce cadre, la société SOLVEO ENERGIES sollicite de la part de la commune son accord sur la zone d'implantation envisagée et l'autorisation de déposer toute demande d'autorisation nécessaire.

À noter qu'aux termes de l'exploitation du Parc photovoltaïque, la société SOLVEO ENERGIES devra démanteler, à ses frais, l'ensemble du Parc. Le Propriétaire du terrain pourra, s'il le souhaite, conserver la totalité des constructions pour son exploitation et devra suivre les mêmes obligations de démantèlement.

Par ailleurs, la société SOLVEO ENERGIES souhaite conclure avec la commune tout acte juridique nécessaire en vue de garantir la construction et l'exploitation du projet, notamment une convention d'utilisation des chemins appartenant ou gérés par la commune si besoin. Dans

le cas où des dommages sur les chemins seraient occasionnés, la société s'engage à la remise en état de ces derniers, à ses frais.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **par 15 Voix POUR et 3 ABSTENTIONS** (MM. Thierry TORREZ, Romain SCULFORT et Erwan CAMENEN),

**AUTORISE** la société SOLVEO ENERGIES à poursuivre son projet sur le territoire communal ;

**AUTORISE** la société SOLVEO ENERGIES et toute société-projet qui pourrait être constituée à l'initiative de SOLVEO ENERGIES, à déposer une (des) demande(s) de permis de construire et toute autre autorisation administrative auprès des autorités compétentes, dans le cadre du développement, de la construction et de l'exploitation de ce projet ;

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier en vue de garantir le développement, la construction et l'exploitation du projet (notamment les conventions de servitudes sur les parcelles communales, les conventions de droits de passage sur les chemins communaux, les avis pour le(s) permis de construire, etc.).

Fait et délibéré et ont signé avec Nous, les membres présents,
Lunery, le 16 Mars 2023

**Sylvain JOLY**
*Maire de Lunery*

MAIRIE de LUNERY 18400 (CHER)

**Mathilde SALVANT**
*Secrétaire de séance*

Acte rendu exécutoire :
Publication sur le site internet de la commune : **lunery.fr** le ~~20~~ 21 **Mars 2023**
Transmission en Préfecture du Cher par ACTES le ~~20~~ 21 **Mars 2023**